

**COMMUNE D'UNIEUX**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023**

Le lundi dix-huit décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du huit décembre deux mille vingt-trois, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Morgane RICHARD, Clémentine PAGNIER, Nathalie DUVAL, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER.

**Pouvoirs déposés :** Mme Agnès PESTRE à M Fabrice MIALON, Mme Juliette HAUW à Mme Gisèle ARSAC, Mme Nathalie RAFFIN à M. Christophe FAVERJON, M. Frédéric BATTIE à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Véronique RESSEGUIER.

**Excusée :** Mme Carmela LEDDA

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 23- Nombre de votants : 28**

**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC**

**DÉLIBÉRATION N°2023-12-13**

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES RIVES (SIDR) 2022**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-39,  
VU le rapport d'activité 2022 présenté par le SIDR,  
CONSIDÉRANT qu'il est proposé aux membres du Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport,

**LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2022 du SIDR.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 18 décembre 2023.

Le Maire,

Christophe FAVERJON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20231218-DELIB2023-12-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2024



Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON



Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON